

**La Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Maskinongé
exprime ses réserves relativement au congé temporaire de la TPS**

Louiseville, le 25 novembre 2024 — La Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Maskinongé exprime d'importantes réserves quant au congé temporaire de la taxe sur les produits et services (TPS) récemment annoncé par le gouvernement fédéral. Bien que cette initiative semble alléger le fardeau financier des Canadiens, les effets réels restent à démontrer et sa mise en œuvre implique des impacts logistiques significatifs pour les commerçants et les entreprises.

Le congé de TPS de 5 %, qui serait en vigueur du 14 décembre 2024 au 15 février 2025, concerne de nombreux biens. Or, cette modification entraînera d'importantes complications logistiques, administratives et financières pour les entreprises et les commerçants, et ce durant la période la plus achalandée de l'année.

Par exemple, les commerçants devront reprogrammer leurs systèmes de point de vente, former le personnel, apporter des ajustements à leur inventaire ainsi qu'à leur plan de communication. De plus, la conformité réglementaire nécessitera des ressources supplémentaires pour éviter les pénalités.

En outre, l'impact de cette mesure pourrait être limité. En effet, il n'y a pas de garantie que cela va stimuler significativement l'économie locale, surtout si les consommateurs reportent leurs achats en attendant l'exemption.

Finalement, les commerçants devront réintégrer la TPS après la fin de l'exemption. Ce qui représentera une autre charge financière, administrative et logistique. Tout cela pour une mesure temporaire qui nécessitera de tout réajuster après la Saint-Valentin.

Pour offrir une aide véritablement efficace à tous, Serge Noël, directeur général de la CCiMM, « préconiserait plutôt la suppression de la taxe d'accise de 10 cents sur l'essence, une solution qui éviterait des complications administratives pour nos membres ».

À propos de la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Maskinongé

Depuis 85 ans, la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Maskinongé contribue au développement économique de sa région. Réseau incontournable pour les gens d'affaires, la CCiMM est un lieu d'échanges et d'opportunités pour plus de 200 entreprises et commerces de Maskinongé.

Pour information :

Serge Noël

Directeur général

Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Maskinongé

dg@ccimm.ca | 819 228-8582